

Tableau comparatif des produits de **Temporaire - autres**

En date du 25 mai 2023

Réalisé par Karl Desgroseilliers

Pour le compte de **Claude Morin**

Le Comparateur est un produit du

Portail de
L'ASSURANCE

Compagnie	Assomption Vie	Assurance Spécialité-Vie (ASV)	Assurance Spécialité-Vie (ASV)	Assurance vie Équitable	BMO Assurance	Beneva
Nom du produit (Français)	FlexTerm	Évolution	Évolution Jr. Vie	Assurance vie temporaire 30/65	Temporaire 15, 25 et 30 ans	Tempo Plus
Dernière modification	2023-04-19	2023-05-23	2023-05-23	2022-04-14	2023-03-29	2023-01-16
Dernière validation des données	2023-04-19	2023-05-23	2023-05-23	2023-04-06	2023-03-29	2023-03-31
Caractéristiques générales						
Périodes offertes	T15, T25, T30 et T35.	Temporaire 30 ans.	Temporaire jusqu'à l'âge 25 ans.	Assurance vie temporaire 30/65.	T15, T25 et T30.	Termes offerts: T10, T15, T20, T25, T30, T35, T40.
Âge à l'émission	T15: 18 à 70 ans; T25: 18 à 60 ans; T30: 18 à 55 ans; T35: 18 à 50 ans.	18 à 40 ans.	15 jours à 17 ans.	De 18 à 55 ans.	T15: 18 à 70 ans. T25: 18 à 60 ans. T30: 18 à 55 ans.	T10: 18 à 75 ans; T15: 18 à 70 ans; T20: 18 à 65 ans; T25: 18 à 60 ans; T30: 18 à 55 ans; T35: 18 à 50 ans; T40: 18 à 45 ans.
Âge limite de renouvellement	Jusqu'à 90 ans.	80 ans renouvelable jusqu'à 40 ans.	Ne s'applique pas.	Il n'y pas de renouvellement; le régime expire au plus tard après 30 ans ou à l'âge de 65 ans.	Pour le renouvellement: T15: oui. T25 et T30: non. La T15 est renouvelable jusqu'à 85 ans.	85 ans (anniversaire d'assurance le plus rapproché du 85e anniversaire de naissance de l'assuré ou de l'anniversaire de naissance de l'ainé des assurés dans le cas d'une assurance vie conjointe).
Âge limite de transformation	Jusqu'à 75 ans.	70 ans.	25 ans.	Transformable jusqu'à l'âge de 60 ans.	Avant l'âge de 70 ans.	Avant l'âge de 71 ans.
Assurance conjointe	Oui, l'option d'une police conjointe est possible. Chaque personne est assurée individuellement en vertu de la même police; chaque personne est assurée conjointement avec l'autre, et la prestation est payable au premier décès.	Non.	Non.	N'est pas offert dans le cadre d'une assurance vie conjointe premier décès ou une assurance vie conjointe dernier décès.	Assurance combinée (2 personnes assurées). Conjointe dernier décès (2 personnes assurées).	Conjointe payable au 1er décès (jusqu'à 5 personnes).
ASSURÉS MULTIPLES (2 vies ou plus; même police; couvertures individuelles)	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
Frais et taux						
Capital décès minimum	50 000 \$	1 000\$.	1 000\$.	50 000\$ (tout âge à l'établissement).	100 000\$.	25 000\$.
TAUX PRIVILÉGIÉS	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Âges limites (taux privilégiés)	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	De 18 à 55 ans.	T15: 18 à 70 ans. T25: 18 à 60 ans. T30: 18 à 55 ans.	Aucun. Les âges à l'émission s'appliquent.
Montants limites (taux privilégiés)	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	De 18 à 50 ans : les taux privilégiés sont offerts à partir de 1 000 000 \$; des limites sans examen médical s'appliqueront pour les montants de couverture allant jusqu'à 3 000 000 \$. Si les taux privilégiés sont souhaités, il faudra le noter dans la proposition et une preuve d'assurabilité sera exigée. De 50 à 55 ans : les taux privilégiés sont offerts avec une assurance temporaire d'un minimum de 500 000 \$; des limites sans examen médical s'appliqueront pour les montants de couverture allant jusqu'à 500 000 \$ de 51 à 55 ans. Si la cliente ou le client se situe dans la tranche d'âge de 51 à 55 ans et demande une couverture de 500 000 \$, il faudra noter dans la proposition qu'il souhaite demander des taux privilégiés avec une preuve médicale.	2 000 001 \$ à 10 000 000\$ (18-50 ans). 500 001 à 10 000 000\$ (51-60 ans). 100 000 à 10 000 000\$ (61+ ans).	Les catégories de risques privilégiés sont disponibles pour les montants à partir de: - 2 000 001 \$ pour les âges de 18 ans à 50 ans; - 500 000 \$ pour les âges de 51 ans et plus.

Compagnie	Assomption Vie	Assurance Spécialité-Vie (ASV)	Assurance Spécialité-Vie (ASV)	Assurance vie Équitable	BMO Assurance	Beneva
Nom du produit (Français)	FlexTerm	Évolution	Évolution Jr. Vie	Assurance vie temporaire 30/65	Temporaire 15, 25 et 30 ans	Tempo Plus
Frais d'administration (de police)	60\$ par année pour la police; 30\$ par année pour l'avenant.	60 \$ par année.	60 \$ par année.	Frais annuels de 50\$ ou mensuels de 4,50\$ par contrat.	50\$ par année pour toutes les catégories de tarification.	60\$ pour tout contrat.

Compagnie	CUMIS Vie	Canada Vie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Croix Bleue (ON, QC)	Croix Bleue (ON, QC)	Desjardins Assurances
Nom du produit (Français)	Assurance temporaire polyvalente de 15, 25 ou 30 ans	Ma Temporaire de la Canada Vie	Assurance temporaire polyvalente de 15, 25 ou 30 ans	Vie temporaire 65 ans (Produit : Blue Vision)	Vie temporaire 65 ans (Produit : Flex Bleue)	Temporaire 30 ans
Dernière modification	2023-04-06	2023-03-21	2023-04-06	2023-03-30	2023-03-14	2023-03-29
Dernière validation des données	2023-04-06	2023-03-21	2023-04-06	2023-03-30	2023-03-14	2023-03-29
Caractéristiques générales						
Périodes offertes	Termes de 15, 25 ou 30 ans.	Offerte pour des durées d'assurance temporaire variant entre 5 et 50 ans (inclusivement).	Termes de 15, 25 ou 30 ans.	Terme : 65 ans.	Terme : 65 ans.	T30.
Âge à l'émission	T15: 16 à 70 ans; T25: 16 à 60 ans; T30: 16 à 55 ans.	Protection sur une tête; Minimum; Maximum. Non-fumeur: 18 ans; 85 ans, moins la durée de l'assurance temporaire choisie. Fumeur: 15 ans; 85 ans, moins la durée de l'assurance temporaire choisie. Protection conjointe payable au premier décès. Non-fumeur: 18 ans*; 85 ans, moins la durée de l'assurance temporaire choisie**. Fumeur: 15 ans*; 85 ans, moins la durée de l'assurance temporaire choisie**. *S'applique à l'âge à l'établissement de la personne assurée la plus jeune. **S'applique à l'âge maximal à l'établissement de la personne assurée la plus âgée et à l'âge équivalent maximal.	T15: 16 à 70 ans; T25: 16 à 60 ans; T30: 16 à 55 ans.	16 à 59 ans.	16 à 59 ans	0 à 55 ans.
Âge limite de renouvellement	Jusqu'à 85 ans.	Jusqu'à 85 ans.	Jusqu'à 85 ans.	64 ans.	64 ans.	85 ans.
Âge limite de transformation	70 ans.	Jusqu'à 70 ans, ou pendant les deux premières années suivant la date du contrat pour les polices établies à 69 ans ou ultérieurement.	70 ans.	65 ans.	65 ans.	70 ans
Assurance conjointe	Non.	Protection conjointe payable au premier décès.	Non.	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	Conjoint premier décès, jusqu'à 5 assurés.
ASSURÉS MULTIPLES (2 vies ou plus; même police; couvertures individuelles)	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui

Compagnie	CUMIS Vie	Canada Vie	Co-operators Compagnie d'assurance-vie	Croix Bleue (ON, QC)	Croix Bleue (ON, QC)	Desjardins Assurances
Nom du produit (Français)	Assurance temporaire polyvalente de 15, 25 ou 30 ans	Ma Temporaire de la Canada Vie	Assurance temporaire polyvalente de 15, 25 ou 30 ans	Vie temporaire 65 ans (Produit : Blue Vision)	Vie temporaire 65 ans (Produit : Flex Bleue)	Temporaire 30 ans
Frais et taux						
Capital décès minimum	25 000\$	100 000 \$. Si le capital assuré est inférieur à 100 000 \$, la prime annuelle de la protection de base doit s'élever à 500 \$ ou plus.	25 000\$	16 ans à 59 ans: 5 000 \$.	16 ans à 59 ans : 5 000 \$.	25 000\$.
TAUX PRIVILÉGIÉS	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Âges limites (taux privilégiés)	18 à 85 ans, moins la durée du contrat.	Identique aux limites d'âge à l'établissement.	18 à 85 ans, moins la durée du contrat.	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	18 à 55.
Montants limites (taux privilégiés)	1 000 000\$ et plus; 500 000\$ et plus si l'assuré est âgé de 51 ans ou plus.	Toutes les catégories privilégiées sont offertes aux proposant âgés de 18 ans et plus et pour des montants de protection de 250 000 \$ et plus.	1 000 000\$ et plus; 500 000\$ et plus si l'assuré est âgé de 51 ans ou plus.	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	Taux privilégiés applicables aux classes P1, P2 et R1 : ? 250 000 \$ et plus pour les assurés âgés de 51 ans et plus; ? 1 000 001 \$ et plus pour les assurés âgés de 18 à 50 ans.
Frais d'administration (de police)	35\$. Frais de couverture de 35\$ pour chaque vie additionnelle.	Aucuns frais de police.	35\$. Frais de couverture de 35\$ pour chaque vie additionnelle.	1 \$ par mois / 12 \$ par an.	1 \$ par mois / 12 \$ par an	40\$, couvertures additionnelles: 20\$.

Compagnie	Desjardins Assurances	Empire Vie	Empire Vie	Empire Vie	Financière Foresters	Humania Assurance
Nom du produit (Français)	Temporaire à 65 ans	Solution TRA	Solution 15	Solution 25 et 30	Temporaire 30 ans	HuGO Vie
Dernière modification	2023-03-29	2023-05-25	2023-03-09	2022-03-08	2023-05-09	2023-04-04
Dernière validation des données	2023-03-29	2023-05-25	2023-05-25	2023-05-25	2023-05-09	2023-04-04
Caractéristiques générales						
Périodes offertes	T65.	Viagère, entièrement libérée à l'âge de 100 ans.	T15.	T25 et T30.	Terme de 30 ans.	- Temporaire 10, 15, 20, 25, 30 ans selon l'option choisie par le titulaire de police. - Temporaire fixe à 80 ans. - Temporaire à 100 ans (transformation).
Âge à l'émission	0 à 44 ans.	De 18 à 65 ans.	18 à 70.	Solution 25: 18 à 60 ans. Solution 30: 18 à 55 ans.	18 à 55 ans (au plus proche anniversaire).	Temporaire 10 ans: 18 - 69 ans; Temporaire 15 ans: 18 - 64 ans; Temporaire 20 ans: 18 - 59 ans; Temporaire 25 ans: 18 - 54 ans; Temporaire 30 ans: 18 - 49 ans; Temporaire 80 ans: 18 - 70 ans; Temporaire 100 ans: 18 - 70 ans.
Âge limite de renouvellement	Ne s'applique pas.	Jusqu'à l'âge de 75 ans.	Renouvelable jusqu'à l'âge de 100 ans. Après l'âge de 100 ans, la police est entièrement libérée.	Renouvelable jusqu'à l'âge de 100 ans. Après l'âge de 100 ans, la police est entièrement libérée.	85 ans.	Garanti jusqu'à 80 ans.
Âge limite de transformation	Jusqu'à 60 ans.	Jusqu'à l'âge de 75 ans.	Transformable jusqu'à l'âge de 75 ans.	Transformable jusqu'à l'âge de 75 ans.	71 ans.	Droit de transformation jusqu'à 65 ans, pour les temporaires 10, 15, 20, 25, 30 et 80.
Assurance conjointe	Non.	Conjointe payable au premier décès (2 assurés). Conjointe payable au deuxième décès (2 assurés).	Conjointe payable au premier décès (2 assurés), Conjointe payable au dernier décès (2 assurés).	Conjointe payable au premier décès (2 assurés); Conjointe payable au dernier décès (2 assurés).	Oui, premier décès seulement.	Non disponible.
ASSURÉS MULTIPLES (2 vies ou plus; même police; couvertures individuelles)	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Frais et taux						
Capital décès minimum	25 000\$.	25 000\$.	25 000\$ ou 10 000\$ (pour l'âge 66+).	25 000\$.	Standard: 100 000\$; Privilégié: 1 000 001\$.	50 000\$.
TAUX PRIVILÉGIÉS	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Âges limites (taux privilégiés)	18 à 44 ans.	Ne s'applique pas.	Les âges sont les mêmes que les âges à l'émission: 18 à 70 ans.	Les âges sont les mêmes que les âges à l'émission: Solution 25: 18 à 60 ans; Solution 30: 18 à 55 ans.	18 à 55 ans.	Ne s'applique pas.
Montants limites (taux privilégiés)	Taux privilégiés applicables aux classes P1, P2 et R1 : 1 000 000 \$ et plus: taux préférentiel pour les assurés âgés de 18 à 44 ans.	Ne s'applique pas.	Les catégories de risque avec des taux concurrentiels sont disponibles avec un montant de protection de 1 000 001\$ et plus.	Les catégories de risque avec des taux concurrentiels sont disponibles avec un montant de protection de 1 000 001\$ et plus.	Taux privilégiés disponibles de 250 000\$ à 5 000 000\$.	Ne s'applique pas.
Frais d'administration (de police)	40\$, couvertures additionnelles: 20\$.	50\$ annuellement. Avenant: 0\$.	50\$ (annuels); 0\$ (avenant).	50\$ (annuels); 0\$ (avenant).	50\$.	6,75\$ par mois.

Compagnie	IA Groupe financier	Ivari	Manuvie	Manuvie	RBC Assurances	Sun Life
Nom du produit (Français)	Multiterme	TemporaireSélect 30	Temporaire Famille	Temporaire Famille ? Vitalité Plus	PourVous RBC	Temporaire Sun Life 15 et 30
Dernière modification	2023-03-09	2021-01-12	2022-11-14	2022-11-14	2022-10-14	2023-03-06
Dernière validation des données	2023-03-09	2023-04-05	2023-03-24	2023-03-24	2022-10-14	2023-03-06
Caractéristiques générales						
Périodes offertes	Tous les termes de T10 à T40.	La TemporaireSélect 30 est renouvelable au 30e anniversaire d'assurance. Les primes sont uniformes jusqu'à 100 ans et la couverture est viagère.	Temporaire jusqu'à l'âge de 65 ans.	Temporaire jusqu'à l'âge de 65 ans.	Toutes les durées de la Temporaire 10 à la Temporaire 40 (par tranche d'un an).	T15 et T30.
Âge à l'émission	Uniforme*: 0 à (85 ans moins la durée du terme). Décroissant jusqu'à 50%*: 18 à (85 ans moins la durée du terme). *L'âge à l'émission ne peut dépasser 70 ans.	De 0 à 50 ans.	18 à 45 ans.	De 18* à 45 ans. *Le 18e anniversaire de naissance de l'assuré doit être à la date d'émission du contrat ou avant.	T10 à T15: 18 à 70 ans. T16 à T40: 85 ans, moins la durée choisie.	T15: 18 à 70 ans. T30: 18 à 55 ans.
Âge limite de renouvellement	100 ans.	100 ans.	Ne s'applique pas.	Ne s'applique pas.	100 ans (assurance libérée à 100 ans).	85 ans.
Âge limite de transformation	Avant 71 ans.	Jusqu'à 71 ans.	60	60 ans.	71 ans.	Garantie transformable jusqu'à l'anniversaire du contrat le plus proche du 75e anniversaire de naissance (de la personne assurée la plus âgée dans le cas d'une couverture d'assurance sur deux têtes).
Assurance conjointe	Conjointe payable au 1er décès (jusqu'à 5 personnes).	Couverture conjointe premier décès (2 à 5 assurés) et couverture conjointe dernier décès (2 à 5 assurés).	Oui (couverture combinée).	Non.	Conjointe premier décès: seulement deux assurés (soumission spéciale pour trois à cinq assurés).	Oui, sur 2 têtes seulement (payable au premier décès). Les contrats sur 2 têtes comprennent l'Assurance de survivant et le Capital-décès automatique de survivant.
ASSURÉS MULTIPLES (2 vies ou plus; même police; couvertures individuelles)	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Frais et taux						
Capital décès minimum	25 000\$.	Une seule tête ? 50 000\$; couverture conjointe ? 100 000\$.	Années 1-5: 100 000\$ par assuré Années 6 et + : 25 000\$.	Minimum global de 250 000\$ (total de toutes les couvertures d'assurance).	100 000\$.	250 000\$.
TAUX PRIVILÉGIÉS	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Âges limites (taux privilégiés)	15 à 80 ans (l'âge maximal pour ce produit spécifique est 70 ans, mais ceci dépendra du terme choisi et de son âge maximal associé).	16 à 50 ans.	18 à 45 ans.	18 à 45 ans.	18 à 55 ans.	T15: 18 à 70 ans. T30: 18 à 55 ans.
Montants limites (taux privilégiés)	2 000 000\$ à 20 000 000\$.	À partir de 250 000\$.	Indices-santé 1 et 2 nécessite une couverture de 5 000 001\$.	Indices-santé 1 et 2 nécessite une couverture de 5 000 001\$.	De 500 000\$ à 25 000 000\$: optimum non-fumeur, préférentielle (fumeur et non-fumeur). Pour les personnes de 56 ans et plus, la tarification préférentielle s'applique à tout capital assuré de 250 000 \$ et plus.	La tarification préférentielle pour les montants de couverture de 250 001\$ ou plus est offerte aux personnes à assurer dont l'âge le plus proche est de 41 ans ou plus. Pour les montants de couverture supérieurs à 1 000 001 \$, elle est offerte aux personnes à assurer dont l'âge le plus proche est entre 18 et 40 ans. Les catégories de tarification préférentielle sont 1, 2 et 4.

Compagnie	IA Groupe financier	Ivari	Manuvie	Manuvie	RBC Assurances	Sun Life
Nom du produit (Français)	Multiterme	TemporaireSélect 30	Temporaire Famille	Temporaire Famille ? Vitalité Plus	PourVous RBC	Temporaire Sun Life 15 et 30
Frais d'administration (de police)	Individuelle: 1 assuré: 60\$; 2 assurés et plus: 90\$. Conjointe: sans assuré additionnel: 90\$; avec assuré additionnel: 120\$.	50\$ par année, aucun frais de police pour les avenants.		57\$ par an ou 5,10\$ par mois. Charge Vitalité : 6 \$ par mois.	40\$ par année ou 3,60\$ par mois (que le régime soit individuel ou conjoint).	25\$/année pour un contrat sur une, deux ou plusieurs (2 ou plus) têtes, peu importe le nombre d'assurances; ou 2,25\$/mois.

Compagnie	UV Assurance	UV Assurance	UV Assurance	Wawanesa Vie
Nom du produit (Français)	T-30 Supérieur+	T-25 Supérieur+	Juvenile 30/100	Lifetime Term 15, 25, 30 and Term to Age 80
Dernière modification	2023-03-21	2023-03-21	2020-06-11	2023-04-11
Dernière validation des données	2023-03-21	2023-03-21	2023-04-14	2023-04-11
Caractéristiques générales				
Périodes offertes	Temporaire 30 ans.	T-25	Temporaire à 30 ans renouvelable automatiquement à 30 ans en assurance vie permanente sans valeur de rachat ni valeur libérée réduite.	
Âge à l'émission	18 à 55 ans.	18 à 60 ans	0 à 15 ans.	
Âge limite de renouvellement	Tant que la personne assurée est vivante.	Tant que la personne assurée est vivante	Seulement à l'anniversaire de police le plus rapproché du 30e anniversaire de naissance de la vie assurée. Renouvellement automatique.	
Âge limite de transformation	70 ans.	70 ans.	Ne s'applique pas.	
Assurance conjointe	1er décès (2 assurés).	Au premier décès (2 assurés)	Non.	
ASSURÉS MULTIPLES (2 vies ou plus; même police; couvertures individuelles)	Non	Non	Non	
Frais et taux				
Capital décès minimum	Émission simplifiée Express: 10 000\$. Émission simplifiée immédiate: 150 001\$. Sélection régulière: 18 à 45 ans: 500 000\$ et plus; 46 à 55 ans: 350 001\$.	Émission simplifiée Express: 10 000\$. Émission simplifiée immédiate: 150 001\$. Sélection régulière: 18 à 45 ans: 500 000\$; 46 à 55 ans: 350 001\$; 56 à 60 ans: 250 001\$.	100 000\$.	
TAUX PRIVILÉGIÉS	Oui	Oui	Non	
Âges limites (taux privilégiés)	18 à 55 ans.	18 à 60 ans	Ne s'applique pas.	
Montants limites (taux privilégiés)	Taux privilégié disponible pour un volume de 500 000\$ et plus.	Taux privilégié disponible pour un volume de 500 000\$ et plus.	Ne s'applique pas.	
Frais d'administration (de police)	Le frais régulier est 60\$.	Le frais régulier est 60\$.	Ne s'applique pas.	

Cette comparaison de produits a été réalisée par l'outil Le Comparateur du Portail de l'assurance.

Conseiller: Karl Desgroseilliers

Client: Claude Morin

Date: 25 mai 2023

Produit: Temporaire - autres

Le client confirme avoir reçu la recommandation du conseiller.

Signature du client : _____

Date de Signature : _____

Avis de non-responsabilité : l'exactitude du contenu de ce tableau dépend de l'information fournie par les compagnies d'assurance. Les conseillers devraient se référer directement à leur agent général pour obtenir les documents officiels. Le Comparateur ne peut pas être tenu responsable pour des données erronées. Les informations colligées pour ce document sont protégées par les droits de propriété intellectuelle des Éditions du Journal de l'assurance inc. Toute redistribution à une personne autre que le client est strictement interdite.